

Informatique adaptée : les blocs-notes braille

Souvent comparé à un ordinateur portable pour braille, le bloc-notes emporte généralement une suite bureautique, un navigateur web, des utilitaires, ainsi qu'un clavier Perkins ou Azerty. En fonction du modèle du bloc-notes, une synthèse vocale peut être incluse. Nous proposons une formation adaptée pour l'apprentissage et la maîtrise de cet outil.

PRÉREQUIS

- Maîtriser le Braille.

OBJECTIFS

- Employer les fonctionnalités internes du bloc-notes,
- Utiliser le mode connecté (avec un ordinateur).

PUBLIC

- Toutes personnes déficientes visuelles en activité professionnelle,
- Formateurs en informatique adaptée ou tout professionnel devant enseigner cette matière.

INTERVENANTS

- Formateurs en informatique adaptée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques et exercices pratiques,
- Supports de cours adaptés en fonction des besoins de chaque participant.

CONTENU

- Description du bloc-notes,
- Configuration (paramétrage du Braille et éventuellement de la synthèse vocale),
- Découverte des principales fonctionnalités (traitement de texte, gestionnaire de fichiers, carnet d'adresse, messagerie et agenda, dictaphone, navigation sur Internet...),
- Mode connecté (mobile ou ordinateur),
- Mode plage Braille,
- Transfert de fichiers (sauvegarde du contenu et récupération des données).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz et exercices pratiques pendant la formation.



DATE

Sur demande



DURÉE

1 à 2 jours



LIEU

**Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)
Formation sur site**



COÛT

600€ net de taxes
par jour en formation
individuelle
(+ frais de déplacement)
Groupe sur devis



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

**Formation en présentiel
Inter-ou intra-
établissement**



CONTACT

**Access Formation
Service informatique
6 rue Gager-Gabillot
75015 Paris
Tél. : 01 44 42 91 88
[secretariat.informatique@
aveuglesdefrance.org](mailto:secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org)**